

Novembre 2023

**Vous allez élire vos représentants aux Institutions Représentatives du Personnel pour les quatre années à venir.**

**En votant pour vos élus FO, vous leur permettez de défendre vos intérêts individuels et collectifs passant par la défense du statut des IEG, mais également par la création de droits nouveaux.**

**Pour cela, nous avons besoin de vous !**



## ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE/ VIE PROFESSIONNELLE

**FO Énergie** estime que les entreprises ont leur rôle à jouer pour permettre à leurs salariés de trouver un équilibre vie privée/vie pro d'un bon niveau afin d'être épanoui au travail.

**FO Énergie revendique dans ce cadre :**

- La généralisation de la souplesse horaire.
- Un réel droit à la déconnexion.
- Une contribution des entreprises pour la réservation de places en crèche.
- La généralisation du CESU à tous les salariés.



## RÉMUNÉRATION

Sur la base de plusieurs sondages que nous avons réalisés, le constat est sans appel : vous êtes une majorité à indiquer que votre rémunération n'est pas au niveau !

**FO Énergie estime qu'un équilibre doit être trouvé entre les intérêts de chacun : l'entreprise qui souhaite dégager des profits et les salariés d'être rémunérés à une juste valeur. Dans ce cadre, nous revendiquons la mise en place d'un 14<sup>e</sup> mois.**



## RESTAURATION MÉRIDIENNE

En cette période d'inflation, la restauration méridienne est un des leviers pouvant permettre aux salariés de s'en sortir un peu mieux à la fin du mois. Les employeurs doivent répondre à une de leurs attentes : la mise en œuvre des Tickets restaurant.

**FO Énergie exige l'ouverture d'une négociation sur ce sujet afin de pouvoir proposer une solution à l'ensemble des personnels des IEG.**



## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En 2023, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes demeure un sujet pour lequel les entreprises doivent agir. Il faut mettre un terme aux inégalités auxquelles les femmes sont confrontées.

**FO Énergie revendique l'attribution systématique et sans condition d'un NR pour les salariés :**

- À l'arrivée d'un enfant dans le foyer.
- À temps partiel dès lors qu'un écart est constaté par rapport aux salariés à temps plein.



## ORGANISATION ET TEMPS DE TRAVAIL

Depuis la mise en œuvre des 35 h, le temps de travail n'a fait l'objet d'aucune évolution. 24 ans après, FO Énergie estime qu'il est temps de repenser l'organisation du travail et notamment la durée du travail par la création de droits nouveaux pour tous.

**FO Énergie revendique une durée hebdomadaire de travail de 32 h sur 4 jours, sans diminution de salaire, et pour tous.**



## MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Au sein des IEG, il faut moderniser et dynamiser les parcours professionnels.

**FO Énergie** estime que le mécénat de compétences est un outil qui peut y contribuer.

**FO Énergie revendique pour tous les salariés de bénéficier durant leur carrière d'un congé mécénat de compétences d'un an.**



## HANDICAP

Des démarches sont mises en œuvre dans des entreprises (pas toutes) de la Branche par le biais d'accords collectifs pour les salariés en situation de handicap ou parents d'enfant handicapé. Néanmoins ces accords ne permettent pas de traiter toutes les difficultés rencontrées par ces salariés.

L'État s'engage à aider toutes les personnes en situation de handicap : « Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale ».

**FO Énergie revendique que la Branche s'engage à son tour en créant une prime de 100 euros/mois pour aider tous les salariés en situation de handicap ou parents d'enfant handicapé.**



En novembre 2023,  
en votant pour vos élus  
FO, **préservez vos intérêts**  
par la défense du statut  
des IEG et la création de  
droits nouveaux !



## PÉNIBILITÉ

**FO Énergie** revendique un dispositif reconnaissant toutes les pénibilités en permettant d'anticiper jusqu'à 5 ans un départ en retraite.

**Dans cet objectif, FO Énergie estime qu'il est temps d'ajouter de nouveaux critères aux actuels :**

- Déplacements professionnels.
- Posture sédentaire.
- Usage intensif sur écran d'ordinateur.
- Stress, violences internes et externes aux entreprises.
- Etc.



## PÔLE PUBLIC

Ces derniers mois ont mis au grand jour toute l'inefficacité et le danger du système énergétique global voulu par la Commission européenne et validé par les différents gouvernements français depuis ces quarante dernières années. Un changement de stratégie sur la question de l'énergie est prioritaire et urgent.

**FO Énergie porte la création d'un PÔLE PUBLIC NATIONALISÉ DE L'ÉNERGIE DÉCARBONNÉE** bénéficiant d'un statut juridique lui garantissant un financement déconnecté des agences de notation et cela pour l'intérêt général.



## EMPLOI DES SÉNIORS

Avec la réforme des retraites il faut accompagner les fins de carrière et la transition vers la retraite par la création de droits nouveaux.

**FO Énergie revendique :**

- Un aménagement du temps de travail et télétravail.
- La mise en œuvre d'un dispositif de temps partiel attractif ouvert aux personnels 5 ans avant leur date de départ à la retraite.
- La retraite progressive avec dispense d'activité.
- Un abondement par les entreprises du Compte Épargne Temps.
- L'amélioration d'aides au rachat d'années d'étude.
- La généralisation du mécénat de compétences.

**AGIR, NE PAS SUBIR**

**Retrouvez  
nos revendications :**

